



Kehl, le 11 février 2020

Publicités sur les réseaux sociaux : comment éviter les pièges ?

Facebook, YouTube, Instagram, twitter... Chaque jour, des publicités ciblées inondent les réseaux sociaux pour vanter bien trop souvent, les mérites de produits contrefaits, inexistantes ou liés à des abonnements cachés. Selon une étude récente de la Commission européenne, 56 % des Européens ont été victimes de fraude au cours des 2 dernières années. Face à l'ampleur des réclamations, le réseau des Centres Européens des Consommateurs (ECC-Net) qui fête ses 15 ans cette année, se mobilise à l'occasion du Safer Internet Day le 11 février pour sensibiliser les consommateurs aux pièges qui leur sont tendus sur les réseaux sociaux par des entreprises peu scrupuleuses souvent basées à l'étranger.

Les questions à se poser avant de cliquer sur une publicité

Pilules minceur, produits miracles anti-rides, période d'essai gratuite sur un site de streaming, C.V. en ligne, réduction de prix ou produit High-tech promu par des influenceurs mais jamais livré... Les **publicités trompeuses** fleurissent sur les réseaux sociaux se servant de plus en plus de la notoriété et de la communauté d'influenceurs pour piéger chaque jour des milliers de consommateurs. La **fraude aux abonnements cachés** rencontre toujours un "grand succès" : par un simple clic et une discrète case pré-cochée, les consommateurs peuvent voir leur compte bancaire débité chaque mois de plusieurs dizaines ou centaines d'euros pour un produit ou un service proposé initialement gratuitement ou à l'essai par des entreprises souvent basées à l'étranger.

"Avant de cliquer sur une publicité sur Internet ou un réseau social, nous recommandons aux consommateurs de se poser au minimum ces 3 questions : qui se cache derrière cette publicité ? Le vendeur affiche-t-il sur son site ses coordonnées complètes ? Que propose-t-il exactement et à quel prix ? " explique Ralph Roggenbuck, juriste au CEC France.

Un nouveau système d'alerte en Europe

Pour lutter contre les fraudes, l'Europe a **renforcé les pouvoirs des autorités nationales** en charge de la protection des consommateurs et mis en place un **nouveau système**

d'alerte. Le **Centre Européen des Consommateurs France** fait partie des **organismes français habilités à utiliser ce nouveau système** pour donner l'alerte sur les manquements répétés d'un professionnel.

"Nous sommes de plus en plus sollicités par des consommateurs qui, suivant les **conseils d'influenceurs sur les réseaux sociaux**, se retrouvent piégés par un abonnement caché ou dans l'attente d'un produit jamais livré. Ce nouveau système d'alerte va nous permettre de **signaler rapidement aux autorités compétentes** ces entreprises françaises ou européennes qui font de la **publicité mensongère ou trompeuse sur Internet**", déclare Bianca Schulz, Responsable du CEC France.

Espérons que ces nouvelles dispositions permettront aux autorités nationales d'agir vite face aux pratiques peu scrupuleuses mais de plus en plus ingénieuses de certaines entreprises.

Plus d'informations sur les **fraudes sur Internet** sur le site du Centre Européen des Consommateurs France : www.europe-consommateurs.eu/fr/fraudes-en-ligne/

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'**interview** ou d'informations complémentaires.



Contact presse :

Elphège Tignel

tignel@cec-zev.eu

0049 7851 991 48 25

À propos du Centre Européen des Consommateurs France

Le Centre Européen des Consommateurs (CEC) France est l'interlocuteur des consommateurs français qui ont une question sur leurs droits en Europe ou un litige avec professionnel européen. Le CEC France appartient au réseau ECC-Net, présent dans chaque pays de l'UE, en Islande, en Norvège et au Royaume-Uni qui fête cette année ses 15 ans. Le CEC France est situé à la frontière Strasbourg/Kehl, regroupé avec le CEC Allemagne au sein de l'association franco-allemande "Centre Européen de la Consommation". Ses services d'information et d'aide juridique aux consommateurs sont gratuits.

www.europe-consommateurs.eu



[@ECCFrance](https://twitter.com/ECCFrance)



[CEC France](https://www.youtube.com/CECFrance)

